CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – GREEN HEAP

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent, sans restriction ni réserve, l'ensemble des ventes de produits (notamment le composteur/digesteur *Foodie*), consommables, accessoires et équipements industriels (presses à carton, broyeurs, compacteurs, etc.) conclus par la société **GREEN HEAP** auprès de ses clients, qu'ils soient acheteurs professionnels ou consommateurs particuliers.
Elles s'appliquent aussi bien aux achats effectués directement en ligne sur le site www.greenheap.fr qu'aux ventes réalisées sur devis ou bon de commande.

ARTICLE 2 – COMMANDES ET MODALITÉS DE PAIEMENT

1. **Vente en ligne (Foodie, consommables et accessoires)** :
   - Les commandes de produits *Foodie* et de leurs accessoires peuvent être directement réglées sur le site internet par carte bancaire. La commande est considérée comme ferme et définitive dès la confirmation du paiement en ligne.
2. **Vente sur devis (Grosses commandes et Équipements)** :
   - Pour les achats sur devis ou les commandes d'équipements industriels, la vente est conclue à réception du devis daté et signé par le client.
   - GREEN HEAP se réserve le droit d'exiger le versement d'un **acompte de 30 %** du montant total TTC à la signature du devis, le solde étant payable à la livraison ou à la mise en service.
3. **Consommables** :
   - Les recharges et consommables (bactéries, enzymes, filtres, etc.) ne font pas l'objet d'un réapprovisionnement automatique. Ils sont vendus exclusivement sur demande du client.

ARTICLE 3 – LIVRAISON, TRANSPORT ET RÉCEPTION

1. **Frais de port** :
   - **Pour l'achat d'un Foodie** : Les frais de livraison aller sont intégralement pris en charge par GREEN HEAP (livraison offerte).
   - **Pour les autres produits et consommables** : Les frais de port applicables sont indiqués lors de la commande ou figurant sur le devis.
2. **Contrôle et réserves (Délai de 48 heures)** :
   - Le client est tenu de vérifier l'état de l'emballage et de la marchandise à la livraison. En cas de dégât, produit manquant ou détérioration liée au transport, le client doit formuler des réserves précises sur le récépissé du transporteur et notifier GREEN HEAP par écrit (email à contact@greenheap.fr) dans un **délai strict de 48 heures** suivant la réception. À défaut, aucune réclamation liée au transport ne pourra être acceptée.

ARTICLE 4 – INSTALLATION, FORMATION ET MISE EN SERVICE

1. **Composteur / Digesteur Foodie** :
   - Le *Foodie* est un équipement « Plug & Play ». Aucune prestation d'installation physique n'est requise. L'ensemble des instructions d'installation, d'utilisation et de sécurité est détaillé dans le manuel d'utilisation fourni avec l'appareil.
2. **Équipements et machines spécifiques (Presses à carton, compacteurs, etc.)** :
   - L'installation et la mise en service sont assurées directement par les équipes de GREEN HEAP sur le site du client.
   - En cas d'éloignement géographique ou de contraintes spécifiques, GREEN HEAP se réserve la possibilité d'effectuer une formation et un accompagnement à la mise en service à distance (visio/téléphone).

ARTICLE 5 – GARANTIES CONTRACTUELLES ET EXCLUSIONS

1. **Garantie commerciale Foodie** :
   - Le *Foodie* bénéficie d'une garantie commerciale d'une durée de **2 ans (pièces et main-d'œuvre)** à compter de sa date de livraison.
2. **Exclusions de garantie (Mauvaise utilisation)** :
   - La garantie ne couvre en aucun cas les pannes, casses ou dysfonctionnements résultant du non-respect du manuel d'utilisation ou d'une utilisation inappropriée de la machine.
   - **Sont expressément exclus de la garantie** les dommages causés par l'introduction d'éléments non autorisés dans la cuve ou le mécanisme (notamment : couteaux, fourchettes, verres, métaux, plastiques, gros os, textiles, ou tout corps étranger non compostable).
3. **Garanties légales (Particuliers)** :
   - Outre la garantie commerciale, les acheteurs consommateurs bénéficient de la garantie légale de conformité (art. L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie contre les vices cachés (art. 1641 du Code civil).

ARTICLE 6 – DROIT DE RÉTRACTATION ET RETOURS (Consommateurs uniquement)

1. **Droit de rétractation** : Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, l'acheteur particulier dispose d'un délai de 14 jour franc à compter de la réception de son produit pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs.
2. **Frais de retour** : En cas d'exercice du droit de rétractation ou de retour pour convenance personnelle, **les frais de retour restent à la charge exclusive du client**.
3. **Conditions de retour** : Le produit doit être retourné neuf, parfaitement nettoyé, non utilisé, dans son emballage d'origine complet et accompagné de tous ses accessoires et manuels.

ARTICLE 7 – PÉNALITÉS DE RETARD ET RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

1. **Pénalités de retard** : De plein droit, tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées à un taux égal à **3 fois le taux d'intérêt légal** en vigueur. Pour les professionnels, une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement** est exigible dès le premier jour de retard.
2. **Réserve de propriété** : GREEN HEAP conserve la propriété intégrale des matériels et marchandises vendus jusqu'au paiement complet du prix en principal, taxes et frais annexes.

ARTICLE 8 – ÉQUIPEMENTS EN LOCATION (ARTICULATION)

Les équipements et machines faisant l'objet d'un contrat de location (presse à balles, broyeur, compacteurs, digesteurs en mise à disposition) demeurent régis **exclusivement par les clauses du Contrat de Location dédié** souscrit entre le client et GREEN HEAP.
Les présentes CGV ne remplacent pas les conditions d'assurance, d'entretien et de prélèvement prévues dans le contrat de location.

ARTICLE 9 – PROTECTION DES DONNÉES ET LITIGES

1. **Données personnelles (RGPD)** : Les données collectées sont utilisées pour le traitement des commandes et de la relation commerciale. Le client peut exercer ses droits d'accès et de rectification en écrivant à contact@greenheap.fr.
2. **Droit applicable et Juridiction** : Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige avec un client professionnel, compétence exclusive est attribuée au **Tribunal de Commerce de Nantes**.